

2014
31
08
φ

CHANÉAC

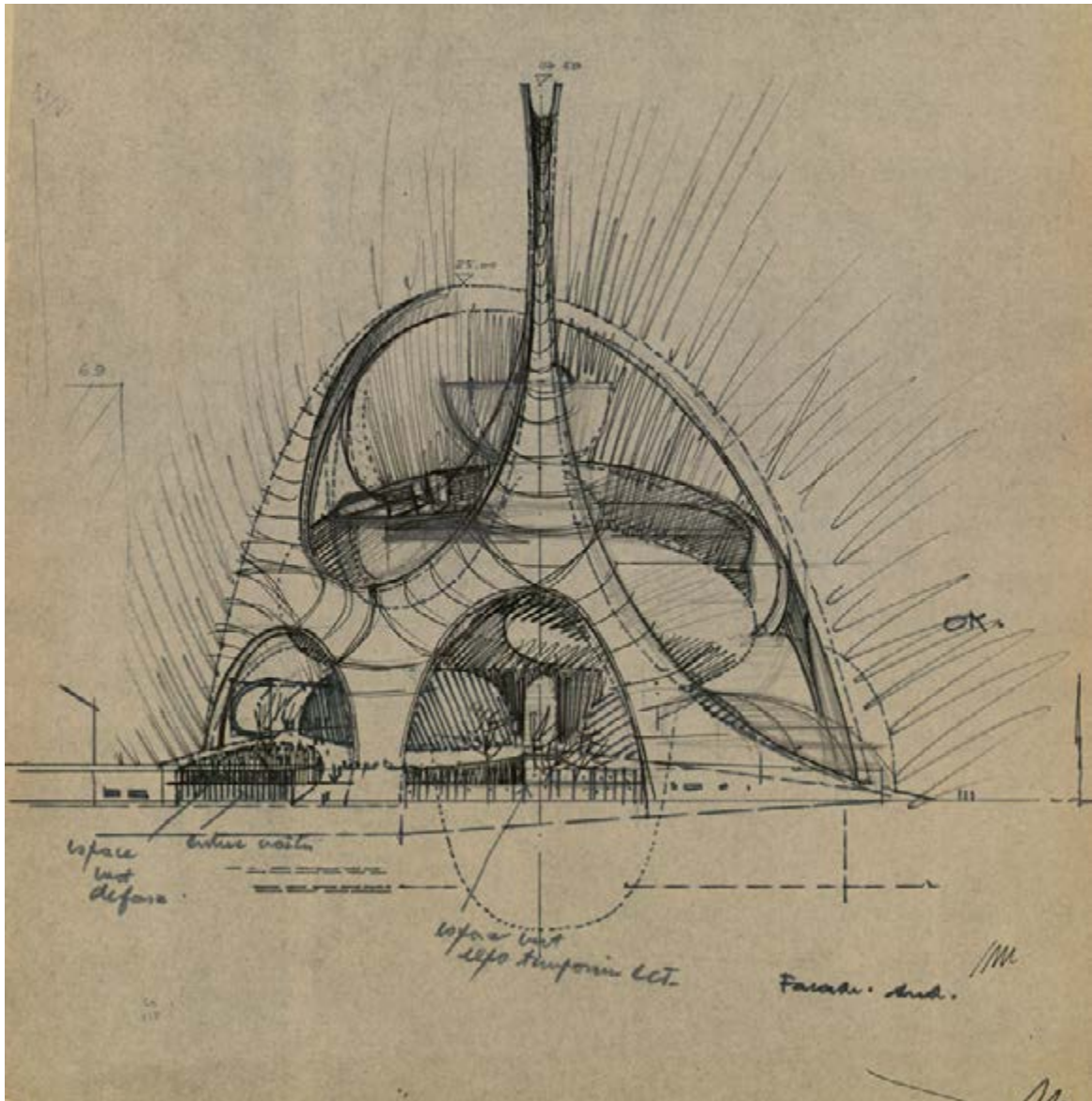
DOSSIER PÉDAGOGIQUE

montation sachés.
personnel sainte
et administratif

Espace exten
cofeteria

cofeteria
alleuil
enfant

dinamtheque



Réalisé par Sophie Frey et Géraldine Juillard, enseignantes missionnées par le rectorat de l'académie d'Orléans-Tours auprès du département des publics du Frac Centre-Val de Loire, ce dossier pédagogique thématique est consacré à l'exposition *Le Centre Beaubourg, Chanéac* présentée du 27/04/2018 au 16/09/2018.

CHANÉAC

Biographie

Jean-Louis Chanéac, né Jean-Louis Rey en 1931 à Avignon, peintre de formation et sort diplômé de l'École du bâtiment de Grenoble en 1951. Il n'est admis à l'Ordre des architectes qu'en 1972, en raison de sa liberté d'esprit.

Dès le début des années 1960, il travaille sur des maquettes puis des prototypes de *Cellules polyvalentes et proliférantes*⁽¹⁾, destinées à être industrialisées. Il imagine alors des constructions organiques, évolutives et mobiles, formées d'une combinaison d'éléments pouvant se juxtaposer les uns aux autres selon les besoins de leurs habitants. En 1965, il rejoint le Groupe International d'Architecture Prospective (GIAP) formé par **Michel Ragon** et publie, en 1968 son manifeste *L'Architecture Insurrectionnelle* à Bruxelles. Chanéac sort lauréat en 1969 du *Grand Prix International d'Urbanisme et d'Architecture* à Cannes, décerné par **Louis Kahn**, **Jean Prouvé** et **Bruno Zevi** et participe à partir de 1971 à l'association Habitat évolutif avec **Pascal Häusermann**⁽²⁾ et **Antti Lovag**⁽³⁾. Mais lorsqu'au début des années 1970, son architecture se heurte aux refus des autorités, il tente de traduire ses idées en forme architecturale d'« anchorégion », nouveau concept auquel il aspire, intermédiaire entre architecture visionnaire et vernaculaire. Cette approche culturelle lui permet d'accéder à de nombreux projets et réalisations presque tous situés en Savoie : le *Forum de Saint-Jean de Maurienne* (1982), le plan d'aménagement de *Savoie-Technolac* (1985)⁽⁴⁾, le plan de masse du *Site olympique d'Albertville* (1988), aménagement du *Centre de Val d'Isère* (1989-1990), le *Lycée du Granier à La Ravoire* (1993). Il construit également sa propre maison en voile de béton en 1976 à Aix-les-Bains, inscrite au titre des monuments historiques depuis 2017. Décédé prématurément en 1993 dans un accident de voiture, Jean-Louis Rey dit Chanéac est considéré comme l'un des architectes les plus talentueux du 20^e siècle.



Chanéac, *Prototype de cellule polyvalente avec Jean Nicoulaud*, 1964
Collection Frac Centre-Val de Loire © Frac Centre-Val de Loire



Pascal Häusermann, *Domobiles*, 1971
Collection Frac Centre-Val de Loire,
Donation Pascal Häusermann © Philippe Magnon



Antti Lovag, *Sans titre*, 1966
Collection Frac Centre-Val de Loire
© Philippe Magnon



Chanéac, *Savoie Technolac*, Le Bourget-du-Lac, 1988
Collection Frac Centre-Val de Loire,
Donation Nelly Chanéac © Frac Centre-Val de Loire

Un visionnaire

« L'architecture deviendra progressivement l'expression et le support des métabolismes nécessaires au corps social complexe de la société multipolaire de demain. »

L'architecture interdite, Chanéac, 1980, Éditions du Linteau.

Les premiers travaux de Chanéac débutent en 1958 alors qu'il travaille encore chez un architecte d'Aix-les-Bains. Il se consacre à l'industrialisation de l'habitat pour le plus grand nombre et développe une pensée de l'architecture comme objet-nomade, jouant sur le registre de l'apesanteur et de l'éphémère. La question de la mobilité est également au centre de ses projets, faisant écho à la conscience de cette nouvelle vie accélérée et d'une progressive dématérialisation de certaines opérations quotidiennes. Avec d'autres architectes comme **Pascal Häusermann** ⁽⁵⁾, il recherche les possibilités offertes par les nouveaux matériaux (les plastiques) et les techniques de construction (le béton projeté) pouvant ainsi permettre à chacun de se ressaisir pleinement de la question de l'habitat, et de formuler des réponses adaptées aux nouveaux besoins d'une société naissante : une société de consommation et de loisirs, centrée autour de l'individu.

Dans les années soixante-dix en France, le logement est une question particulièrement délicate pour les pouvoirs publics. Les moyens de productions développés pour reconstruire efficacement et à moindre coût dans l'immédiat après-guerre se sont généralisés : l'architecture et les formes urbaines sont désormais standardisées et rationalisées. Mais une nouvelle génération d'architectes va explorer, à travers d'innombrables projets, le champ des possibles et se regrouper autour de **Michel Ragon** pour former le *Groupe International d'Architecture Prospective* (GIAP) en 1965. Le défi de ces architectes, dont les premiers acteurs de ce manifeste sont notamment **Yona Friedman** ⁽⁶⁾, **Walter Jonas** et **Paul Maymont** ⁽⁷⁾, est de rassembler des « techniciens, artistes, sociologues et spécialistes divers qui cherchent des solutions urbanistiques et architecturales nouvelles » pour répondre aux nouveaux besoins de la population grandissante en France et à travers l'Europe en même tant que les progrès techniques et scientifiques s'accroissent. C'est le cas de Chanéac qui présente, en 1968, à Bruxelles son *Manifeste pour une architecture insurrectionnelle*. Son programme d'action est contre la production de masse, dont les modes inchangés depuis plus de vingt ans sont inaptes à répondre aux besoins et aux aspirations des habitants. L'architecture traditionnelle, pérenne, statique, apparaît, à cette époque, comme obsolète, on la compare à un « poids mort » dont il va falloir se défaire pour s'adapter à la vie dynamique de la seconde moitié du 20^e siècle. Encore plus étonnant, la maison individuelle n'a pas le droit d'évoluer, il est interdit en France de construire autrement que selon les règles des bâtiments de France.



Pascal Häusermann, *Construction spatiale*, 1970 ⁵
Concours construction et humanisme, Cannes
Collection Frac Centre-Val de Loire,
Donation Pascal Häusermann © Philippe Magnon



Chanéac, *Cellules parasites*, 1968 ⁶
Collection Frac Centre-Val de Loire,
Donation Nelly Chanéac © Frac Centre-Val de Loire



Yona Friedman, *Ville spatiale*, 1959-1960 ⁶
Collection Frac Centre-Val de Loire
© François Lauginie



Paul Maymont, *Étude ville flottante pour la principauté de Monaco : maquette d'ensemble du projet*, 1962 ⁷
RMN © Paul Maymont

Dans son *Manifeste de l'architecture insurrectionnelle* (1968), Chanéac écrit : « Lorsque je contemple un grand ensemble, j'ai envie de donner à ses habitants les moyens de réaliser leurs rêves et leurs besoins du moment en mettant à leur disposition ou en leur donnant les moyens techniques pour réaliser clandestinement des "cellules parasites". Ils pourraient agrandir leur appartement à l'aide de cellules ventouses fixées sur les façades. On assisterait à l'explosion d'une architecture insurrectionnelle ».

C'est en 1963, dans le cadre de ses recherches sur les cellules polyvalentes en matière plastique, que Chanéac précise son projet de *Cellules parasites*⁽⁸⁾. Développées comme espace d'appoint temporaire, « les cellules parasites sont des éléments volumétriques habitables produits en masse par l'industrie ou construits spontanément par les individus. Elles peuvent s'implanter en quelques heures sur les terrasses des habitations pour créer des volumes habitables complémentaires » (Chanéac). Fabriquées « clandestinement », elles matérialisent le rêve des habitants qui peuvent moduler leurs appartements en fixant ces « cellules ventouses » directement sur les façades ou sur les terrasses. En 1970, **Marcel Lachat**⁽⁹⁾ et son épouse attendent un heureux évènement dans leur studio d'un immeuble du Grand Saconnex, à Genève. Lors de sa demande pour un logement social plus grand, il se voit mettre son dossier à la poubelle : c'est la crise du logement ! Excédé de ne pouvoir obtenir un nouveau logement à la famille agrandie, il décide de mettre en pratique les idées développées avec ses compagnons de route, **Pascal Häusermann** et Chanéac. Dans la nuit du 11 décembre, aidé de quelques amis, il greffe une cellule, en voile de béton, qu'il va accrocher sur la façade de l'immeuble. Chanéac commentera : « *La bulle se projetait agressivement sur la façade, créant bien le choc visuel recherché* ». Le lendemain, c'est un scandale. Son geste est d'une simplicité absolue et d'une efficacité radicale puisqu'il obtiendra quelques semaines plus tard le logement attendu. En 2007, **Marcel Lachat** revient sur ce passage à l'acte avec le réalisateur **Julien Donada**.

« Les grandes "barres" et les "tours" des ensembles d'habitation pourront servir de pylônes de support aux structures organiques de demain. Ce béton inerte n'aura pas été coulé en vain. »

Chanéac, 1968



Chanéac, *Cellules parasites*, 1968 ⁸
Collection Frac Centre-Val de Loire,
Donation Nelly Chanéac © Frac Centre-Val de Loire



Marcel Lachat, *Bulle pirate*, 1970 ⁹

Un urbaniste

Afin de répondre aux problèmes urbanistiques de son époque, Jean-Louis Chanéac et d'autres architectes visionnaires de sa génération vont créer des sols artificiels, générateur d'urbanité, donnant ainsi forme à une nouvelle configuration des lieux. Le sol devient donc un nouveau support d'expérimentation : **Claude Parent**⁽¹⁰⁾ développe des structures habitables prenant la forme de collines, de ponts ou de volcans, Chanéac en redessine le relief par des mégastructures artificielles et **Yona Friedman**⁽¹¹⁾ suspend une trame métallique dans l'espace esquissant ainsi une cartographie nouvelle du territoire. Chacun propose un remodelage topographique constituant un véritable paysage artificiel sur lequel l'individu prend physiquement possession d'un espace affranchi des contraintes urbaines traditionnelles.

En 1963, Chanéac entame ses premières recherches sur les *Villes Cratères*⁽¹²⁾. Il rêve d'une ville où les « volumes seraient dilués dans un espace positif », où la rue aurait disparue et où les espaces verts seraient sans limites ; une ville sans banlieue, à la fois rurale et urbaine. Sa *Ville Cratère* est un paysage presque lunaire, un « plateau artificiel » creusé de cratères résidentiels et de canyons de circulations, qui délimitent des collines artificielles. Les canyons, qui correspondent aux anciennes rues et suivent les lignes de force du paysage existant, sont dévolus à la circulation mécanique. Les gradins des collines, situés du côté des cratères, abritent les habitations avec des terrasses individuelles ; les bureaux, dépôts et ateliers occupent l'autre versant des collines, celui des canyons. Dans l'optique d'une ville évolutive, susceptible de se densifier, Chanéac prévoit deux modes d'extension : les *superstructures*, excroissances des collines vers le ciel, permettent de créer des habitations et des bureaux avec des vues dégagées ; les *Cellules parasites*, industrialisées, mobiles et rapidement implantables, interviennent à l'échelle des habitations pour les agrandir à la demande des habitants, seule l'industrie est repoussée en dehors de la ville.

« Les villes cratères sont conçues comme des îles dans ce qui est l'océan de la nature. Les portes symboliques de ces villes sans banlieue, ne seraient plus les portes des remparts qui protègent la nature environnante. »

L'architecture interdite, Chanéac, 1980, Éditions du Linteau.



Claude Parent, Les ponts urbains, 1971 10
Collection Frac Centre-Val de Loire
© Philippe Magnon



Yona Friedman, Ville spatiale, 1959-1960 11
Collection Frac Centre-Val de Loire
© Philippe Magnon



Chanéac, Ville cratère, s.d 12
Collection Frac Centre-Val de Loire,
Donation Nelly Chanéac © Frac Centre-Val de Loire

Installé dans la cité aixoise, Chanéac propose un agrandissement sur le lac du Bourget (*Villes flottantes*, 1963-1968)⁽¹³⁾. L'extension lacustre comprend plusieurs types de structures, amarrées dans le fond de l'eau. Habiter sur un lac devient ici synonyme de loisir, de jeu et de plaisir, dont les fonctions de récréer et d'habiter se côtoient, voire fusionnent. La liberté combinatoire des deux types de modules en plastique (*Les Oscars* et *Les Soucoupes*) est d'autant plus importante qu'ils sont flottants et donc facilement reconfigurables, ajoutant à la dimension ludique de cet urbanisme. L'extension comporte également une part terrestre qui, par ses collines artificielles, préfigure le projet des *Villes Cratères*.

« Cette ville permet à la fois de répondre aux besoins d'enracinement et de mobilité des individus. Entre passé respecté, un présent bien vivant et un futur possible, il s'établirait une osmose qui permettrait de garder une âme à la ville d'aujourd'hui. »

L'architecture interdite, Chanéac, 1980, Éditions du Linteau.

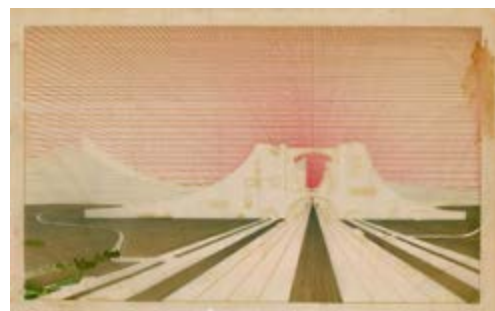
« J'ai déclaré souhaiter ardemment faire naître une architecture régionaliste qui ne soit pas simple reproduction mais conforme à la tradition selon la belle formule de Paul Valéry : " La véritable tradition dans les grandes choses, c'est de retrouver l'esprit qui a fait ces choses et qui en ferait de toutes autres choses dans d'autres temps ". »

L'architecture interdite, Chanéac, 1980, Éditions du Linteau.

Si le projet sur le Lac du Bourget est resté sur papier, Chanéac a, en l'occurrence, réalisé des projets d'envergure, dans toute la Savoie, tels le plan de masse du site olympique d'Albertville ou encore le [Plan d'aménagement de Technolac](#). Pour la restructuration de Val d'Isère en 1989, Jean-Louis Chanéac se tourne vers une architecture « anchorégionaliste » et développe alors une urbanisation pour un meilleur équilibre avec l'environnement. Il enfouie les routes et libère le front de neige et réunit les versants skiabiles. *Val Village* complète le centre ancien et suggère un village éternel, avec des effets de resserrement et d'évasement des espaces publics qu'accompagne le surdimensionnement des matériaux. Il joue sur le « vrai-faux » par un authentique vrai village alpin construit en béton recouvert de mélèzes (pins typiques de la région de Briançon), de pierres et de lauzes (pierres plates et fines utilisées essentiellement pour les toits).

Pour Chanéac, les architectes des années 90, date à laquelle il écrit son livre *Architecture Interdite* se doivent d'être attentif à la richesse de la terre, des traces et des racines. « Au niveau de la région et de l' "anchorégion", les maîtres d'œuvre et architectes savoyards, proches des usagers et en osmose avec le milieu physique et culturel, peuvent étudier la typologie de l'architecture urbaine et rurale traditionnelle, afin d'en tirer des enseignements pour notre temps. » Cette région, où il vit, travaille et construit, est riche et pour Chanéac, l'architecte doit se servir de ses aspérités irrégulières, de ses fortes pentes dues aux montagnes pour occuper cet espace « avec caractère et une singularité joyeuse. »

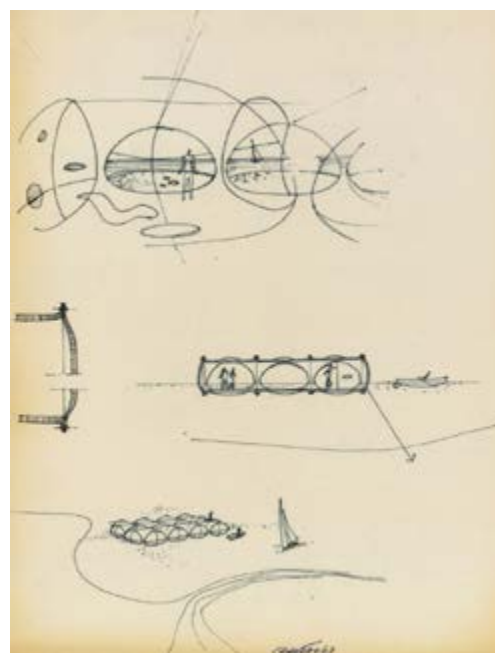
« Depuis une décennie, les régions prennent conscience que les transformations profondes de leur environnement s'effectuent de façon accélérée et selon des modèles standards uniformes. L'urbanisme et l'architecture modernes sont censés traduire les nouveaux modes de vie et de pensée de la société industrielle face à l'immobilisme et au passéisme. »



Chanéac, *Ville cratère*, s.d
Collection Frac Centre-Val de Loire,
Donation Nelly Chanéac © Frac Centre-Val de Loire



Chanéac, *Aixilia, les soucoupes flottantes*, 1968
Collection Frac Centre-Val de Loire
© Philippe Magnon



Chanéac, *Ville flottante*, 1963
Collection Frac Centre-Val de Loire,
Donation Nelly Chanéac © Frac Centre-Val de Loire

Concours Beaubourg

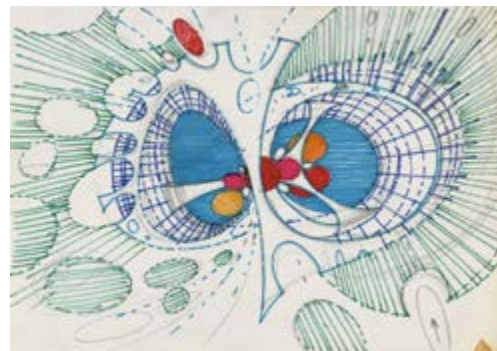
En 1971, Chanéac participe avec **Claude Parent** et **Pascal Häusermann** au concours international pour la construction du Centre Beaubourg ⁽¹⁴⁾, rebaptisé depuis *Centre Georges Pompidou*. Le projet de Chanéac est diamétralement opposé à celui des lauréats **Renzo Piano** et **Richard Rogers** ⁽¹⁵⁾, inauguré en 1977. La proposition de Chanéac mise davantage sur l'expression un bâtiment qui s'impose comme une œuvre sculpturale, favorisant un lien étroit entre l'art et l'architecture, contrairement à la construction de Renzo Piano dont l'architecture s'efface face aux œuvres qui y sont exposées.

Pour ce concours, il s'agit pour Chanéac de confronter ces conceptions à un programme réel. Chanéac imagine une structure organique complexe à partir d'un arc jaillissant et d'un arc enveloppant. Son volume est à l'échelle de Notre-Dame de Paris dont la flèche dépasse de quelques mètres la clef de l'arc jaillissant. « *Cet édifice serait comme le résultat d'un soulèvement du sol sous la poussée de forces profondes "levant" une architecture gothique génératrice d'une "NOUVELLE SENSIBILITÉ".* »

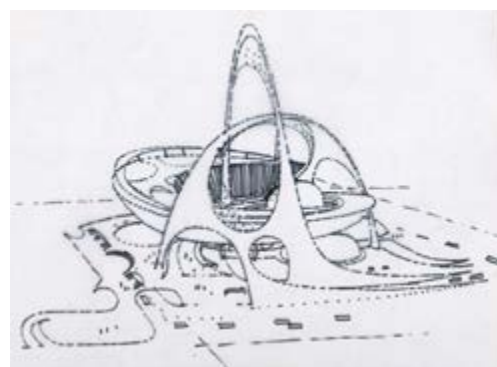
Le projet se déploie sur l'ensemble de l'esplanade, autour d'un plan d'eau d'une profondeur de six mètres, de grands volumes courbes de tailles variées, opaques ou transparents, et imbriqués les uns dans les autres. Chanéac propose un espace vide de dix mètres entre la colline et le « grand dauphin » dont le corps est dédié au musée sur trois niveaux. Vus du nord, les arcs sont au second plan, laissant s'imposer le volume du dauphin comme une proue. Chanéac défend une architecture « sculpture et paysage », « palpitante, riche et complexe en opposition radicale avec une philosophie architecturale qui veut créer des volumes très neutres pour s'effacer devant les œuvres qu'elle abrite ». L'architecte souhaite un lieu capable de faire déclencher des expérimentations audio-visuelles, une architecture instrument dont les formes du bâtiment peuvent devenir support d'œuvres ou d'écrans géants. L'architecte propose des espaces sensoriels inédits pour les usagers, par l'accès d'une rampe hélicoïdale, permettant de gravir la colline et offrir aux visiteurs une vue multiple sur le lieu d'accueil, « les passerelles lancées au-dessus du cratère, le sol artificiel créé par la colline constituent des solutions originales en ce qui concerne les liaisons ». Chanéac imagine également une galerie « Subart » munie de hublots d'observation en dessous du niveau des œuvres subaquatiques flottantes et projette aussi d'intégrer des créations entre le parking et le rocher pour des œuvres « Spéléo Art ».



Chanéac, Centre Beaubourg, 1974 ¹⁴
Collection Frac Centre-Val de Loire,
Donation Nelly Chanéac © Philippe Magnon



Chanéac, Centre Beaubourg, s.d ¹⁴
Collection Frac Centre-Val de Loire,
Donation Nelly Chanéac © Frac Centre-Val de Loire



Chanéac, Centre Beaubourg, s.d ¹⁴
Collection Frac Centre-Val de Loire,
Donation Nelly Chanéac © Frac Centre-Val de Loire

Sa maison

« ... c'était la sensation douce et apaisante que l'on éprouve lorsque, enfant, on écosse un haricot. Le pouce pénètre, la gousse éclate, et le doigt découvre le revêtement soyeux qui tapisse l'intérieur... À la gousse de haricot, qui a épousé la forme de la falaise (quelle chance !) est venue se greffer une tour d'escalier. Celle-ci, flanquée de deux chambres-noisettes, forme l'empennage légèrement désaxé d'un aéronef échoué au fond du cirque naturel de la barre rocheuse. J'accrotais le caractère zoomorphique de la bête. »

L'architecture interdite, Chanéac, 1980, Éditions du Linteau.

Si son projet parisien ne verra jamais le jour, l'un des plus beaux témoignages de ses idées sera sa "Maison-bulle"⁽¹⁶⁾. C'est une villa conçue comme un cocon protecteur aux rondeurs toutes féminines. Classée monument historique depuis 2017, elle est encore aujourd'hui le lieu de résidence familiale. D'une superficie de 250m², construite entre 1974 et 1976, sur les indications de Chanéac, elle a été imaginée pour épouser le terrain pentu et offrir un rez-de-jardin. Totalement atypique, avec des parties enterrées, elle a la particularité d'avoir des formes arrondies ou ovales et des fenêtres assimilées à des hublots, semi-hublots et puits de lumière « en équipant les ouvertures-yeux de paupières latérales. Le coin-repas, la cuisine, la salle de bains évoquaient la forme du petit pois, ce qui est monstrueux pour une gousse de haricot. »



Chanéac, *La maison-bulle*, 1974-1976 16
Aix-les-Bains © Nelly Chanéac

PISTES PÉDAGOGIQUES

CYCLE 2

Intervenir sur une image existante, découvrir son fonctionnement en détourner le sens

Proposition : Transformation !

À partir d'images d'objets aux formes rondes (ampoule, globe, bol, théière, etc.), les élèves transforment l'image, par découpage, collage, dessin, en une architecture de leur choix. Ils poursuivent le travail par un texte expliquant la transformation poétique de l'objet.

Références de la collection du Frac Centre-Val de Loire :

- Chanéac, *Cellules amphores*, 1973
- Haus-Rucker-Co, *Pneumacosmic Arena*, 1969-1970

Références hors collection :

- Raoul Hausmann, *Tête mécanique*, 1919 (Marotte de coiffeur, bois et divers objets- 32,5 x 21 x 20 cm)
- Max Ernst, *Le Rossignol chinois*, 1920 (Photomontage, 12,2 x 8,8 cm)
- Kurt Schwitters, *Untitled (Assemblage on Hand Mirror)*, 1920 (Assemblage, huile sur miroir cloué à une toile, 28,50 x 11 cm)

CYCLE 3

Matérialité, œuvre et objet

L'espace en trois dimensions

Mon désir d'accorder mes recherches à la mémoire biologique des hommes m'a tout de suite conduit à employer les matériaux de synthèse mis au point pour le bâtiment car ils me permettent d'aboutir à des structures proches de structures naturelles d'êtres vivants tels que les radiolaires. Les coques en plastique étaient raidies par des microstructures métalliques et portées par des macrostructures tridimensionnelles en métal ou en béton projeté.

L'architecture interdite, Chanéac, 1980, Éditions du Linteau, p 77

Proposition : Histoire de cellules

Dans un premier temps, les élèves recouvrent un ballon de baudruche gonflé, de bandes plâtrées ou de papiers mâchés, puis se l'approprient pour lui donner l'apparence d'une habitation. Le travail se poursuit, dans un deuxième temps, par l'installation des cellules dans l'enceinte de l'établissement (relation forme/architecture habitat/nature, etc.). Et dans un troisième temps, on pourra penser aux liens relatifs aux tensions, aux passages et aux circulations.

Disciplines visées : Français et Sciences

Références de la collection du Frac Centre-Val de Loire :

- Chanéac, *Villes alligators*, 1968
- Chanéac, *M et Mme Tuhdarian*, 1972
- Chanéac, *Étude de modules gothiques*, 1973

Références hors collection :

- Pascal Hausermann, *Maison à Pulicat*, 2002
- Absalon, *Cellules*, 1990-1994
- Tadashi Kawamata, *Huts*, 2010
- Mariko Mori, *Entropy of love*, 1998

PISTES PÉDAGOGIQUES

CYCLE 4

Enseignement Pratique Interdisciplinaire : Sciences, technologie et société

En architecture industrialisée-poétisée, atteindre le niveau d'un bon design n'est pas suffisant, il faut aboutir à des formes qui, par leurs possibilités de connexion, peuvent proliférer dans l'espace par leur propre félicité comme les cellules d'un organisme vivant. Une architecture industrialisée libérée et son antidote, l'architecture sauvage, devraient créer par hybridation avant la fin de ce siècle un environnement ludique. La coloration sera poussée à son paroxysme hors des limites du goût pour épanouir de gigantesques fleurs artificielles. La translucidité et la légèreté des matières rendront l'architecture arachnéenne, des milliers d'écailles pivotantes permettront parfois d'accorder les formes à la couleur des saisons et du ciel. Aucune matière ne sera censurée esthétiquement, à l'extérieur, fourrures et cuirs synthétiques, chevelures isolantes, matières douces et tièdes, projections colorées et animées : les formes seront mouvantes articulées, nous pourrons aboutir à un univers où Barbarella sera reine.

L'architecture interdite, Chanéac, 1980,
Éditions du Linteau, p 99

Proposition :

Cet enseignement aura pour objectif de comprendre les idées prospectives de Jean-Louis Chanéac et de reconstituer par des moyens plastiques variés (dessins, maquettes, peintures, textes, etc.) sa vision de la ville. En croisant les différentes disciplines que sont la technologie, les arts plastiques et l'histoire, les élèves pourront se saisir des changements sociétaux des années 60 par l'arrivée du plastique dans les foyers, des nouveaux moyens de communication et de déplacement et amener l'élève à comprendre la reconstitution de l'aménagement du territoire de cette époque.

CYCLE 4

L'œuvre, l'espace, le spectateur

L'expérience sensible de l'espace à l'œuvre

Proposition : *Dans ma bulle*

À partir d'un ou deux dessins de Chanéac sur les cellules proliférantes, l'élève imagine être dans cet espace sans angle droit, il doit raconter plastiquement ce qu'il a vécu.

Références de la collection du Frac Centre-Val de Loire :

- André Bloc, *Sculptures-habitacles*, 1962-1964
- Chanéac, *Cellules polyvalentes à coques plastiques*, 1960-1961

Références hors collection :

- Yayoi Kusama, *Dots obsessions*, 1998
- Roberto Matta, *Les plaisirs de la présence*, 1984
- Vittorio Giorgini, *Liberty*, 1977-1979 (encre et gouache sur papier glacé)

PISTES PÉDAGOGIQUES

LYCÉE

Seconde - Option facultative arts plastiques

La forme et l'idée

Qu'il s'agisse de l'esquisse, du croquis, de l'étude, de l'ébauche, de l'épure ou encore du schéma, le dessin est ici mis au service du projet, du dessein (disegno). Il s'agit donc d'expérimenter le processus qui va de l'idée à la réalisation et d'approcher les modalités par lesquelles la pensée prend forme. La diversité des exemples mise en relation avec la pratique des élèves permettra d'éclairer ce qui lie un projet aux moyens de sa représentation.

« Les villes cratères ne possèdent pas de banlieue. Il n'y a pas d'intermédiaire entre la ville et la campagne et l'on entre dans la ville par des portes symboliques. »

« La Ville cratère constitue un paysage artificiel composé à l'aide de six éléments : les canyons de circulation, les collines artificielles, les cratères résidentiels, le plateau artificiel, les superstructures, les cellules parasites. »

Proposition :

À partir du texte de Chanéac sur les « villes cratères » et des deux maquettes de ce projet, l'élève imagine à travers une série de dessins, sa vision de ce lieu en travaillant sur les différents cadrages et points de vue possibles afin de plonger le spectateur dans l'univers singulier de l'architecte. « L'une des expressions les plus vivantes et les plus créatives de notre époque est la bande-dessinée. Ce canal et le cinéma de fiction ont rendu possible la communication visuelle de certaines des propositions de l'architecture prospective ou métabolique. Ils produisent des images qui débloquent de nouvelles consciences à une modernité surmontée. »

*L'architecture interdite, Chanéac, 1980,
Éditions du Linteau, p 142*

On pourra poursuivre la réflexion à partir de cette citation pour ouvrir la pratique à différentes formes de présentations et de représentations.

LYCÉE

Terminale - enseignement de spécialité arts plastiques

L'espace du sensible

Ce point du programme est à aborder sous l'angle de la relation de l'œuvre au spectateur. Comment réfléchir la mise en situation de l'œuvre dans les espaces de monstration, prendre en compte les éléments techniques classiques, du socle à la cimaise, jusqu'aux conditions les plus ouvertes, de la projection à l'installation ou tous autres dispositifs. Les conditions de la perception sensible (regard, sensation, lecture, etc.) sont à anticiper dans l'élaboration formelle du projet plastique.

Proposition :

À partir des plans, des axonométriques et des photographies du Lycée, les élèves réalisent le projet d'une architecture parasite dans l'enceinte du Lycée. On pourra s'appuyer sur les *Cellules parasites* et l'architecture insurrectionnelle de Chanéac.

Références hors collection :

- Enki Bilal, *Nikopol*, 1980-1983
- Daniel Baumann et Sabina Lang, *Hôtel Everland*, Palais de Tokyo, 2007
- Alain Bublex, *Plug-in city*, 2000



Courtesy Jakob+MacFarlane - photo : Nicolas Borel (2012)

FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN DE LA RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE

Depuis 1983, chaque région de France est dotée d'un Fonds Régional d'Art Contemporain dans le cadre d'un partenariat avec le Ministère de la culture et de la communication. Les missions d'un Frac sont la constitution d'une collection d'art contemporain, mettant l'accent sur la création actuelle et sa diffusion en région, en France et à l'étranger.

En 1991, le Frac Centre oriente sa collection sur le rapport entre art et architecture. Le Frac Centre se tourne alors vers l'acquisition de projets d'architecture expérimentaux et prospectifs des années 1950 à aujourd'hui. Cette collection comprend aujourd'hui 22 310 œuvres dont 1 185 maquettes, 1 000 œuvres et installations d'artistes et de nombreux fonds d'architectes.

En septembre 2013, le Frac Centre s'est installé sur le site des Subsistances militaires à Orléans, qui accueille ArchiLab. Rencontres internationales d'Architecture d'Orléans depuis sa création en 1999. Cette opération de réhabilitation architecturale, réalisée par les architectes Jakob + MacFarlane et portée par le maître d'ouvrage, la Région Centre - Val de Loire, en coopération avec l'État, l'Europe (au titre du FEDER) et la Ville d'Orléans, permet aux Turbulences - Frac Centre de continuer à se développer dans un lieu parfaitement adapté à ses missions et à sa vocation : la diffusion de l'art contemporain et de l'architecture, et de s'affirmer comme un laboratoire unique au monde pour l'architecture dans sa dimension la plus innovante. Le programme comprend notamment 1000 m² dédiés aux expositions, une salle de conférences, un espace pédagogique ainsi qu'un centre de documentation.



SERVICE DES PUBLICS

publics@frac-centre.fr
02 38 62 62 79

88 rue du Colombier - 45000 Orléans
(Entrée bd Rocheplatte)
Tél. +33 (0)2 38 62 52 00
contact@frac-centre.fr
www.frac-centre.fr



Le Frac Centre-Val de Loire est financé principalement par la Région Centre-Val de Loire et le Ministère de la Culture



Le Frac Centre-Val de Loire est un établissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre-Val de Loire, l'État et la Ville d'Orléans.